



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E152412

VALABLE JUSQU'AU 28/06/2024

ÉDITÉ LE 09/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/08/2007

Forme juridique : SARLU

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC C 499341888100021

Siret : 499 341 881 00039

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 59690Z

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 159484364 P 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 159484364 P 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : CALIDUS

76 CHEMIN DES CROIX
59530 LE QUESNOY

Téléphone : 06 84 62 54 33

Portable :

Site Internet :

E-mail : calidus.pro@icloud.com

Responsabilité légale :

COTTRET FREDERIC GÉRANT / COTTRET FREDERIC GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5211 PROB | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 12/10/2022 |
| 5231 PROB | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 29/06/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 12/10/2022 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 29/06/2022 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 29/06/2022 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 12/10/2022 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.